



Un résident de la Villa Columbo se joint à Angela Cutulle pour l'appuyer, le 24 juillet 2008, dans le cadre d'une manifestation contre les coupures dans les soins de première ligne malgré des augmentations dans le financement pour la dotation en personnel.

## UNE DEMANDE EN VERTU DE L'ACCÈS À L'INFORMATION NOUS DONNE RAISON!

Une récente demande en vertu de la loi sur l'accès à l'information contenait des données qui prouvent que ce que le SCFP et ses membres disent depuis toujours est vrai!

Malgré le fait que de l'argent est injecté dans les soins de longue durée – cet argent ne se traduit pas en soins généraux donnés aux patientes et aux patients.

En fait, les données obtenues grâce à la loi sur l'accès à l'information révèlent que les niveaux de soins ont en fait diminué pendant la période où le financement a augmenté.

Avec votre aide, nous continuerons d'exposer cette crise chaque fois que nous en aurons l'occasion.

Aidez-nous à brosser un tableau plus précis en remplissant le formulaire ci-joint sur les heures de soins standards et en le retournant.

Cette information est extrêmement importante pour la prochaine partie de la campagne et nous aidera à exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il fasse la bonne chose et offre une norme de soins qui est exécutoire.

En plus du formulaire sur les heures de soins, nous demandons également aux membres de remplir le manuel rose sur des soins de qualité qui nous aide à suivre et à contrôler les situations actuelles et les niveaux de soins.

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS À VENIR

- Conférence du CCTTSS, du 21 au 24 septembre 2009, à London
- Forum des SLD de la COS, le 25 septembre 2009, à Toronto
- Réunion du secteur de la santé dans le cadre du Congrès national du SCFP, le 4 octobre 2009, à Montréal

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le SCFP-Ontario ou visitez [www.cupe.on.ca](http://www.cupe.on.ca)*



Billy O'Grady veut savoir où est allé tout l'argent destiné aux SLD??

## RÈGLEMENTS DU PROJET DE LOI 140

Le SCFP-Ontario, avec l'appui de notre personnel de recherche, a eu l'occasion de répondre à la première série de projet de règlements. On examine présentement les commentaires fournis. La deuxième et dernière série de projet de règlements sera publiée sous peu et nous répondrons en détail à ce projet également.

Le SCFP-Ontario a remis à l'ombudsman une copie de notre mémoire sur la première série de règlements et fera de même pour la dernière série.

Le SCFP et d'autres groupes syndicaux ont été invités à une séance de consultation du ministère sur les règlements qui aura lieu le 17 septembre. Cela sera une autre occasion de faire part de nos préoccupations et de renforcer notre demande pour une responsabilisation plus grande et de meilleures normes applicables.

Le SCFP et d'autres partenaires craignent que les règlements revus puissent mener à une plus grande déréglementation. Nous ne pouvons pas le permettre! Restez à l'écoute pour en savoir plus sur les plans d'action futurs.



Les personnes âgées se joignent aux membres du SCFP dans le cadre d'un rassemblement

## UNE JOURNÉE D'ACTION REMPORTE UN SUCCÈS

Les résidentes et résidants des soins de longue durée (SLD), les travailleuses et travailleurs ainsi que les députés provinciaux se sont réveillés le 30 juin avec l'arôme des petits gâteaux quelque peu déguisés. Les pâtisseries et autres sucreries qui ont été livrées aux établissements de SLD et bureaux des députés provinciaux libéraux par les membres du secteur des SLD du SCFP sentaient la même chose que les autres, mais portaient un message selon lequel les résidentes et résidants des soins de longue durée méritent un meilleur traitement, grâce à un glaçage personnalisé formant un chiffre important—3,5.



Pour les travailleuses et travailleurs ainsi que les résidentes et résidants des SLD, 3,5 représente la norme minimale des soins personnalisés, en heures, que les résidentes et résidants des foyers de soins infirmiers devraient recevoir quotidiennement. Avant les élections provinciales de 2007, le premier ministre Dalton McGuinty avait promis de consacrer des normes minimales de soins. Cependant, le Comité de coordination des travailleuses et travailleurs des soins de santé (CCTTSS) n'était pas prêt à laisser aller les Libéraux de McGuinty alors qu'ils manquent à leur promesse de soins minimums pour certains de nos citoyens et citoyennes les plus vulnérables. Les membres du comité ont plutôt décidé de faire du 30 juin une 'Journée d'appréciation des résidentes et résidants' non officielle, ainsi qu'une 'Journée de petites douceurs'. Les sections locales participantes du SCFP de partout en Ontario ont célébré la Journée d'appréciation des résidentes et résidants en apportant des petites douceurs comme des biscuits et des petits gâteaux à leurs lieux de travail, tous portant le message « 3,5 ». Au même moment, chaque député libéral de la province recevait une livraison spéciale de petits gâteaux qui comportaient également le message « 3,5 » en glaçage sur le dessus.

dantes et résidants en apportant des petites douceurs comme des biscuits et des petits gâteaux à leurs lieux de travail, tous portant le message « 3,5 ». Au même moment, chaque député libéral de la province recevait une livraison spéciale de petits gâteaux qui comportaient également le message « 3,5 » en glaçage sur le dessus.

## NOUS NE VOULONS PLUS DE MIETTES! 3,5 HEURES DE SOINS MAINTENANT!

## L'IMPOSTURE SHARKEY



Alors que le processus de Shirlee Sharkey est sur le point d'être mis en œuvre dans les établissements de partout en Ontario – le SCFP-Ontario rappelle aux sections locales la décision prise de ne pas participer à ce processus sur le plan provincial et sur le plan local.

Le SCFP-Ontario croit que la meilleure façon d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées est de mettre en œuvre des règles applicables face auxquelles les prestataires sont tenus responsables.

Participer à un processus superficiel qui n'est pas lié à aucune structure de responsabilisation n'améliorera pas les vies des personnes qui dépendent des soins, et cela n'améliorera pas non plus la qualité des soins offerts dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario tente de se décharger de sa responsabilité face aux personnes âgées par le biais du processus Sharkey. Nous ne devons pas le permettre. Si le processus Sharkey est mis en œuvre tel que prévu, il nous éloignera encore plus de la norme de soins applicable pour laquelle nous luttons depuis des années afin de l'atteindre.

Veuillez communiquer avec le SCFP-Ontario ou votre conseillère ou conseiller syndical si on communique avec vous au sujet de discussions sur la mise en œuvre du plan Sharkey ou si votre établissement a été choisi comme un des foyers pilotes.

# QUE PUIS-JE FAIRE POUR AIDER?

- Remplir le formulaire sur les heures de soins et le soumettre au SCFP-Ontario DQP.
- Remplir le manuel rose sur la qualité des soins, encourager vos collègues à le remplir également et le soumettre au SCFP-Ontario dès qu'il est rempli.
- Organiser une réunion avec votre député provincial afin de discuter des niveaux de soins et du manque de responsabilisation quant à l'argent servant au financement.
- Discuter de la charge de travail et des niveaux de soins avec votre directrice ou directeur des soins infirmiers et prendre quelques minutes pour les enregistrer.
- Avec l'appui du Service des communications du SCFP, écrire des lettres à la rédaction et publier des bulletins de nouvelles afin de garder vos membres informés.
- Organiser un piquetage d'information à votre lieu de travail ou au bureau de votre député provincial et distribuer les dépliants sur les soins de longue durée du SCFP, dépliants qui soulignent les pré-occupations.
- Distribuer des dépliants aux marchés fermiers ou autres endroits achalandés.
- Appeler la ligne d'ACTION pour rapporter tout travail non effectué ou des résidantes et résidants qui ont été affectés par la charge de travail ou les décisions quant au financement au 1-866-434-0144

**DIGNITÉ ET RESPECT  
POUR LES PERSONNES ÂGÉES**  
...  
**INESTIMABLES**

**VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SCFP-ONTARIO POUR SAVOIR QUI EST VOTRE REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT AU CCTTSS ET POUR PARTICIPER À LA CAMPAGNE DES SOINS DE LONGUE DURÉE DU SCFP-ONTARIO**